



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 27 février 2020

Objet de la délibération

SUBVENTIONS 2020 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le vingt sept février deux mille vingt à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEureau, Maire.

Etaient présents :

André HARTEureau, Michèle DOLLÉ, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à Pascal LE LIBOUX, Julian PONDAVEN à Franck LE GOURRIÉREC, Frédéric TOUSSAINT à Yves GUYOT, Jacques KERZERHO à Alain HASCOET, Xavier POUREAU à Guénaëlle LE HIN

Absent(s) :

Marc LE BOUHART, Michaël BEAUBRUN

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur LE CORFF Jean-François** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Service Citoyenneté

N° 2020.02.036

SUBVENTIONS 2020 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : Nadia SOUFFOY

Objet : Subventions 2020 au titre de la Politique de la Ville

En conformité avec la programmation des crédits Politique de Ville suite à l'appel à projets 2020, il convient de verser aux organismes et partenaires les subventions afférentes validées lors du Comité de Pilotage du Contrat de Ville du 21 janvier 2020.

Porteurs de Projet	Actions	Subventions Ville Hennebont
Hennebont Lochrist Handball	Présence du club sur le quartier. Promouvoir le sport comme vecteur socio-éducatif en direction des jeunes les plus en difficulté.	2 300€
Cordée Cordage	Grimper et naviguer ici et là. Renforcer la participation des habitants en donnant l'occasion de réinvestir l'espace public du quartier par une activité collective, soutenir et accompagner la parentalité	4 500€
Cordée Cordage	Où sont les filles de Keriou Ker ? En mer ! Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes filles des QPV en découvrant les métiers de la mer et les femmes qui y travaillent.	5 000€
Aviron Hennebontais	Découverte de l'aviron, des métiers du nautisme pour intégrer une formation qualifiante	2 500€
Néo Mobilité	Location solidaire de voitures vers l'emploi	1 100€
Défis	Repair café numérique. Accompagner les habitants sur leurs besoins et usages numérique	500€
Agora	La route vers l'emploi. Optimiser le repérage des personnes sans emploi et volontaires pour s'inscrire dans une démarche dynamique pour un retour à l'emploi	1 500€
Ecole Hennebontaise de Karaté Do	Sors de ton quartier. Sensibiliser les jeunes du quartier en les intégrant dans un stage de découverte.	1 000€
Cité Lab	Favoriser la création d'entreprise par les habitants dans les quartiers prioritaires	2 000€

Basket Club Hennebontais	Insertion par le basket. Intervention d'éducateurs sur le quartier mise en place de séances de basket santé en lien avec Stétho'Scop	2 300€
Stétho'Scop	Mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé au sein du quartier prioritaire.	3000€

Les subventions sus citées sont celles octroyées par la ville d'Hennebont.

S'agissant des sommes positionnées par la Caf, lors de la programmation 2020, il appartiendra à la ville de reverser les subventions aux associations concernées dès la notification officielle parvenue.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

Vu le Comité de Pilotage du contrat de ville de Lorient Agglomération du 21 janvier 2020

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 17 février 2020,

Vu l'avis favorable de la Commission vie en date du 11 février 2020,

Vu le rapport présenté en séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le versement des sommes octroyées par la Ville aux associations bénéficiaires
- **DIT QUE** la dépense sera inscrite au compte 542
- **ACTE** qu'il conviendra ultérieurement de reverser les subventions octroyées par la Caf aux associations dès lors que la notification sera parvenue.

Délibération adoptée par 27 voix Pour et 0 voix Contre, 3 Abstention(s).

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU